

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations du conseil d'administration

Séance du 25 novembre 2016

Présents: Monsieur Eric CIOTTI, président de séance,

<u>Titulaires</u>: Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Roger ROUX, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléante: Madame Michèle PAGANIN

<u>Suppléants n'ayant pas voix délibérative</u> : Monsieur Gérard LOMBARDO, Madame Anne-Marie DUMONT, Madame Michelle SALUCKI

Procurations: M. Jean LEONETTI à M. Eric CIOTTI, M. Philippe PRADAL à Mme ESTROSI-SASSONE

RAPPORT N° 16-71 - PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE RELATIF AUX CANTINES

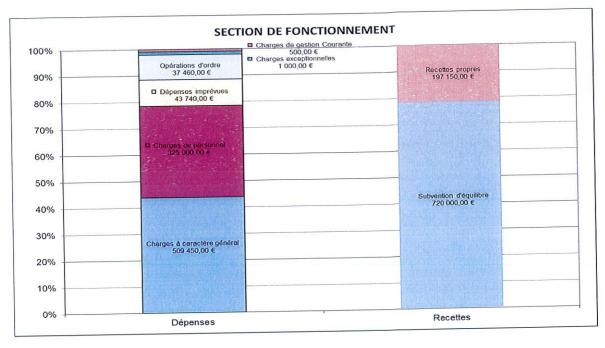
Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) exploite trois cantines administratives situées dans les centres d'incendie et de secours de Nice-Magnan, Cagnes-sur-Mer et Antibes.

Afin de répondre à l'obligation fiscale de comptabilité distincte et en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M. 61, le SDIS 06 doit individualiser les dépenses et les recettes afférentes à cette activité dans un budget annexe mis en place en 2003.

Le projet de budget annexe primitif relatif aux cantines s'établit en équilibre à 954 610 €.

La section de fonctionnement est arrêtée à 917 150 €.

Les recettes réelles proviennent d'une prévision de vente des repas aux personnels dont les tarifs ont été fixés par une délibération du conseil d'administration du 20 décembre 2002 (rapport 02-78) et réévaluée par la délibération du conseil d'administration du 22 juin 2009 (rapport 09-30) relatif à la modification de la valeur faciale des titres repas et des tarifs des cantines. Néanmoins, le volume de ces recettes ne couvrira que 21,50 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Afin de parvenir à l'équilibre, il convient donc d'inscrire à l'article 7552 la prise en charge par le budget primitif principal du déficit s'élevant à 720 000 €.



La section d'investissement arrêtée à 37 460 € permet le maintien à niveau des équipements de mobilier et matériel de cuisine. Ces dépenses sont détaillées dans le rapport du programme d'équipement 2017 qui vous est présenté par ailleurs.

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le budget annexe primitif 2017 relatif aux cantines d'un montant total de 954 610 €, soit 917 150 € en section de fonctionnement et 37 460 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :
 - niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
 - niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Eric CIOTTI

CASDIS 06 - 25/11/16

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Numéro SIRET: 280 600 511 00263

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

M61

BUDGET PRIMITIF

BUDGET: 02 SDIS CANTINE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A Modalités de vote du budget
- B Exécution du budget de l'exercice précédent

II - Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble du budget
- A2.1 Equilibre financier du budget Section de fonctionnement
- A2.2 Equilibre financier du budget Section d'investissement
- B1 Balance générale du budget Dépenses
- B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- A Section de fonctionnement Vue d'ensemble
- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- B Section d'investissement Vue d'ensemble
- B1.1 Section d'investissement Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 Section d'investissement Dépenses individualisées en programme d'équipement
- B1.3 Section d'investissement Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 Section d'investissement Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 Section d'investissement Subventions d'équipement à verser
- B3 Section d'investissement Dépenses financières
- B4 Section d'investissement Recettes d'équipement
- B5 Section d'investissement Recettes financières
- B6 Section d'investissement Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 Section d'investissement Opérations d'ordre entre sections
- B8 Section d'investissement Opérations patrimoniales
- B9.1 Section d'investissement Equilibre des opérations financières Dépenses
- B9.2 Section d'investissement Equilibre des opérations financières Dépenses

IV - Annexes

A - Elements du bilan

- A1.1 Etat de la dette Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 Etat de la dette Répartition par nature de dette
- A1.3 Etat de la dette Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 Etat de la dette Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 Etat de la dette Détail des opérations de couverture
- A2 Méthodes utilisées
- A3 Etat des provisions
- A4 Etat des charges transférées
- A5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1 Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 Etat des contrats de crédit-bail
- B3 Etat des contrats de PPP
- B4 Etat des engagements donnés
- B5 Etat des engagements reçus
- B6 Situation des autorisations de programme
- B7 Situation des autorisations d'engagement

C- Autres éléments d'information

- C1 Etat du personnel
- C2 Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 Liste des organismes de regroupement
- C3.2 Liste des établissements publics créés
- C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures



I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Α

- I Le conseil d'administration a voté le présent budget:
 - -au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement
 - -au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement
 - -Sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2
 - -Avec (3) vote formel sur chacun des chapitres
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:
 [...]
- II La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) de l'exercice précédent
- III En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre
- IV Le présent budget a été voté sans reprise des résulats de l'exercice N-1 (5).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - * sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - * avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
 - * avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	В

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	DEPENSES	RECETTES	S SOLDE D'EXECUTION ou RESULTA RESULTAT REPORTE ou SOLDE(A	
TOTAL DU BUDGET				
INVESTISSEMENT			(1)	
FONCTIONNEMENT			(2)	

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses
- (2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe si déficitaire, et + si excédentaire.
- (3) Indiquer le signe si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER - DEPENSES

CHAP	LIBELLE	DEPENSES
/ART(4)	ART(4) ENGAGEES NON M	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(1)
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration



INFORMATIONS GENERALES	В
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	1
	RESULTAT CUMULE = (A)+(B

	RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A Excédent si positif
DEPENSES	RECETTES	SOLDE(B)	Déficit si négatif
	III+IV		
lli lli			
	IV		

RESTES A REALISER - RECETTES

RESTES A REALISER - RECETTES	S TITRES
LIBELLE	RESTANT A EMETTRE
	(III)
	(IV)
L	

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	П
VUE D'ENSEMBLE	A1

_				
	ſ	DEPENSES	RECETTES	
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	37 460,00		37 460,00
	+	+	+	
R E P O	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)			
RTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)			
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (3)	37 460,00		37 460,00
		DEPENSES	RECETTES	
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	917 150,00		917 150,00
	+	+	+	
R E P	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)			
O R T	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)			
S				
S	=	=	=	
S	= Total de la section de fonctionnement (4)	= 917 150,00		917 150,00
S				917 150,00 954 610,00

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			DEPENSES		RECEITES	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	37 460,00	0,00	37 460,00	0,00	37 460,00	37 460,00	
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	879 690,00	37 460,00	917 150,00	917 150,00	0,00	917 150,00	
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	917 150,00	37 460,00	954 610,00	917 150,00	37 460,00	954 610,00	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

⁽⁵⁾ Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	П
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	509 450,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	325 000,00	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		197 150,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		720 000,00
171.75	estion des services	834 950,00	917 150,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	43 740,00	
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	(1) 879 690,00	(II) 917 150,00

COLDE	SES OPERATIONS REFLLES ET	NYTES: (Pacattae réalles	- Dénenses réelles)	

37 460,00

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	37 460,00	
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	(III) 37 460,00	(IV)

	37 460,00
AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(042+023)-R042	

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	(V)	(VI)

TOTAL DE LA SECTION	(I)+(III)+(V) 917 150,00	(II)+(IV)+(VI) 917 150,00

⁽¹⁾ DF023 = RI021 , DF042 = RI040 , RF042 = DI040 , DF043 = RF 043
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

11
A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2) 35 460,00	(3)
	DEPENSES IMPREVUES	2 000,00	
020	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	(I) 37 460,00	(II)

	37 460,00
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT: (Dépenses réelles - Recettes réelles)	0. ,

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE		37 460,00
M8000.005	SECTION	(III)	(IV) 37 460,00
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	(111)	11.7

37 460,00
37 460,00
0. 103,33

DEPORTE (5)	(V)	(VI)
001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)		(VII)
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		1.7

	(I)+(III)+(V) 37 460,00	(II)+(IV)+(VI)+(VII) 37 460,00
TOTAL DE LA SECTION	(1)*(111)*(*)**************************	



⁽¹⁾ Hors 1068
(2) Y compris les programmes
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement
(4) RI021 = DF023, Ri040=DF042, DI040=RF042, DI041=RI041
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent(après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1
BALANCE GENERALE DEL ENGES	

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	509 450,00		509 450,00 325 000,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	325 000,00		020 000,100
	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00		
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00		1 000,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	37 460.00	37 460.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		37 460,00	
	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou			
71	déstockage)			43 740,0
022	DEPENSES IMPREVUES	43 740,00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			217.150.0
	Dépenses de fonctionnement - Total	879 690,00	37 460,00	917 150,0

Depenses de fonctionnement - Total		+
	D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	917 150,0
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

		2 - INVESTISSEMENT (y compris les les	Opérations	TOTAL
	INVESTISSEMENT	Opérations	3	1.50.00
		réelles (1)	d'ordre (2)	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
200	budgétaire)	(4)		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(.,		
	Total des programmes d'équipement		13-36-36-36-36-36-36-36-36-36-36-36-36-36	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (3)			35 460,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)	35 460,00		33 460,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
Section	(reprises) DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		2 0
3	Stocks et en-cours			2 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES	2 000,00		37 460,00
	Dépenses d'investissement - Total	37 460,00	121-121	07 400,00

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 460,0

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61
- (3) Hors chapitres programmes
- (4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état
- (+) Seur le total des operations pour compte de tiers rigure sur cet état
 (5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de le seule autonomie financière
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

II	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ſſ
B2	BALANCE GENERALE - RECETTES	$\ \cdot\ $
=	BALANCE GENERALE - RECEITES	Ш

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations	Opérations	TOTAL
Chap	PONCTIONNEMENT	réelles (1)	d'ordre (2)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	197 150,00		197 150,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			720 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	720 000,00		720 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		=	
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	917 150,00		917 150,00

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		917 150,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations	Opérations	TOTAL
		réelles (1)	d'ordre (2)	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
	budgétaire)	10		
	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(4)		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(5)		
	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
dias	DES PARTICIPATIONS			
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		37 460.00	37 460,00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		37 400,00	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
3	Stocks et en-cours			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)			4 0 0 0 0 0
	Recettes d'investissement - Total		37 460,00	37 460,0

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	43 44		
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	111111	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1033			
	000000	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1		37 460,00

- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61
 (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état
 (4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de le seule autonomie financière
 (5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés
 (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administration des la castical des des la castical des des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administration des la castical des la

III- VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	502 603,00		509 450,00	509 450,00	509 450,00
012	- avec AE/CP - hors AE/CP CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	502 603,00 375 988,00		509 450,00 325 000,00	509 450,00 325 000,00	509 450,00 325 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	50.00	1	500,00	500,00	500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - avec AE/CP - hors AE/CP	50,00		500,00	500,00	500,00
66 67	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68 022 <i>023</i>	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DEPENSES IMPREVUES VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28 622,19		43 740,00	43 740,00	43 740,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	37 802,41		37 460,00	37 460,00	37 460,00
	ses de fonctionnement - Total	946 065,60		917 150,00	917 150,00	917 150,00

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	917 150,00

FOFTER	DE CONCTIONNEMENT	

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (=RAR+vote)
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	196 150,00		197 150,00	197 150,00	197 150,00
75 013 76 77	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ATTENUATIONS DE CHARGES PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	680 000,00		720 000,00	720 000,00	720 000,00
D	es de fonctionnement - Total	876 150.00		917 150,00	917 150,00	917 150,00

Tresources de l'oriente internette		+
	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	917 150,00

⁽¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote du
Art. (1)	=(.)	budget	du	conseil
AIL. (1)		précédent	président	d'administration
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	502 603,00	509 450,00	509 450,00
30611	EAU ET ASSAINISSSEMENT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
30612	ENERGIE-ELECTRICITE	12 000,00	13 000,00	13 000,00
	ALIMENTATION	164 400,00	167 000,00	167 000,00
30628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 100,00	7 100,00	7 100,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 300,00	2 000,00	2 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00	1 300,00	1 300,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	277 750,00	280 150,00	280 150,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	3 000,000	3 000,00	3 000,00
61522 615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	16 000,00	15 000,00	15 000,00 8 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	7 400,00	8 000,00	
6156	MAINTENANCE	6 400,00	6 400,00	6 400,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 253,00	3 000,00	3 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		500,00	500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	375 988,00	325 000,00	325 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	2 877,00	3 183,00	3 183,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	1 614,00		1 609,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	169 172,00	178 970,00	178 970,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	4 593,00	4 247,00	4 247,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	42 122,00	42 515,00	
64131	REMUNERATION	46 049,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	28 574,00	31 367,00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	59 528,00	59 665,00	
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 077,00	257,00	257,00
6488	AUTRES CHARGES	20 382,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50,00	500,00	
6541	CREANCES ADMIISES EN NON VALEUR	50,00	500,00	500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
7	TOTAL GESTION DES SERVICES (A)=(011+012+65+014)	878 641,00	834 950,00	834 950,00
	CHARGES FINANCIERES(B)		1 1	1 1
66	CHARGES FINANCIERES(C)	1 000,00	1 000,00	
67	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	1 000,00	
673 022	DEPENSES IMPREVUES(E)	28 622,19	43 710,00	43 740,00
022	TOTAL DES DEPENSES REELLES= A+B+C+D+E	908 263,19	879 690,00	879 690,00
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1	141411
023 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(3)	37 802,41	37 480 00	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES(3)	37 802,4	1 37 460,00	1 7 1 7
ΤΟΤΔΙ	DES DEPENSES D'ORDRE	37 802,4	1 37 460,0	37 460,0
(=Prélè	èvement issu de la section de fonctionnement fit de la section d'investissement)			
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE l des opérations réelles et d'ordre)	946 065,6	917 150,0	917 150,00

RESTES A REALISER N-1 (3)	
D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	917 150,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 =Différence ICNE N - ICNE N-1

⁽¹⁾ Détailler conformément au plan de compte utilisé

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

⁽³⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

⁽⁴⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget	Propositions du	Vote du conseil
7 (1.)		précédent	président	d'administration
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	196 150,00	197 150,00	197 150,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	150,00	150,00	150,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	196 000,00	197 000,00	197 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	680 000,00	720 000,00	720 000,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	680 000,00	720 000,00	720 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	TOTAL GESTION DES SERVICES(A)=(70+74+75+013)	876 150,00	917 150,00	917 150,00
76	PRODUITS FINANCIERS(B)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(C)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(D)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D	876 150,00	917 150,00	917 150,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE des opérations réelles et d'ordre)	876 150,00	917 150,00	917 150,00

RESTES A REALISER N-1 (3)	
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	917 150,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 =Différence ICNE N - ICNE N-1

- (1) Détailler conformément au plan de compte utilisé
- (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
- (3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	В
SECTION DINVESTISSEMENT - VOE D'ENGEMBEE	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Poster I	Propositions	Vote	TOTAL
	Pour mémoire,	Restes	75	The state of the s	
	budget	à	du	du	
	précédent	réaliser	président (1)	conseil (2)	
	précédent	N-1		d'administration	
Dépenses d'équipement	50 703,42		35 460,00	35 460,00	35 460,00
- Non individualisées en programmes d'équipement	50 703,42		35 460,00	35 460,00	35 460,00
- avec AP/CP				05 400 00	35 460,00
- hors AP/CP	50 703,42		35 460,00	35 460,00	35 460,00
 Individualisées en programmes d'équipement 					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
Opérations pour compte de tiers				2 000 00	2 000.00
Dépenses financières	2 657,58		2 000,00	2 000,00	2 000,00
040 Opérations d'ordre entre sections (page II B8)					
041 Opérations patrimoniales	1			27.422.00	27.400.00
Dépenses d'investissement - Total	53 361,00		37 460,00	37 460,00	37 460,00

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 460,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D	INVESTISSEMENT			
	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président (1)	Vote du conseil (2) d'administration	TOTAL (=RAR+vote)
Recettes d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Recettes financières					37 460.00
Opérations d'ordre entre sections	37 802,41		37 460,00	37 460,00	37 460,00
041 Opérations patrimoniales					
Recettes d'investissement - Total	37 802,41		37 460,00	37 460,00	37 460,00

001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

1068 EXCEDENT DE	FONCTIONNEMENT	CAPITALISE (1)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 460.00

⁽¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats



III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap/ /art.(1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	50 703,42		35 460,00	35 460,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)				
24	Immobilisations cornoralles	50 703,42		35 460,00	35 460,00
	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	6 890,74			45 400 00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 325,00		15 460,00	15 460,00 20 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	41 487,68		20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUI EMENT	

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap/ /art.(1)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL				

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :...... LIBELLE :... AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N- 1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'administration
	DEPENSES			(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçue en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (racutatin)					
Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N- 1	Proposition du président	Vote du conseil d'administration	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		(c)		(d)	
Subvention d'investissement (sauf 138)					
Emprunts et dettes assimilées(3)					
Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations reçue en affectation					
Immobilisations en cours					
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2) Subvention d'investissement (sauf 138) Emprunts et dettes assimilées(3) Immobilisations incorporelles (hors c/204) Immobilisations corporelles	Libellé cumulées affectées au programme au 01/01/N TOTAL RECETTES AFFECTEES (2) Subvention d'investissement (sauf 138) Emprunts et dettes assimilées(3) Immobilisations incorporelles (hors c/204) Immobilisations corporelles	Libellé cumulées affectées au programme au 01/01/N TOTAL RECETTES AFFECTEES (2) Subvention d'investissement (sauf 138) Emprunts et dettes assimilées(3) Immobilisations incorporelles (hors c/204) Immobilisations corporelles Immobilisations reçue en affectation	Libellé cumulées affectées au programme au 01/01/N Restes à réaliser N- 1 Proposition du président TOTAL RECETTES AFFECTEES (2) (c) Subvention d'investissement (sauf 138) Emprunts et dettes assimilées(3) Immobilisations incorporelles (hors c/204) Immobilisations corporelles Immobilisations reçue en affectation	

Solde = $(c + d) - (a + b)(a + b)$	A
30ide - (C · d) - (d · b) (,

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

⁽²⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :......

LIBELLE :...

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N- 1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'administration
	DEPENSES			(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEWENT EXTERNE (pour miormation) (racutation)						
Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N- 1	Proposition du président	Vote du conseil d'administration	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		(c)		(d)	
13	Subvention d'investissement (sauf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (3)					
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

2.11 (1) () () ()	
Solde = $(c + d) - (a + b)(4)$	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

⁽²⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique

III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	Vote du
	budget	réaliser	du	conseil
	14 14 14	N-1	président	d'administration
	Libellé	EIDOIIO	budget réaliser	budget réaliser du

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	В3

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	2 657,58		2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières			2 222 22	2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 657,58		2 000,00	2 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	B4	
SECTION DINVESTIGATION (NECESTICAL)		

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (2)				
20	Immobilisations incorporelles (3)				
204	Subventions d'équipement versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3)				
23	Immobilisations en cours (3)				

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement. (2) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	B5

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
18 26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits de cessions d'immobilisations				

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	В6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3)(4)				
	TOTAL RECETTES (3)(4)				

⁽¹⁾ Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-A5.
(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.
(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.
(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	В7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)			27.400.00
040	RECETTES (2)	37 802,41	37 460,00	37 460,00
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS	351,15	351,00	351,00
	ADMINISTRATIFS AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL	19 338,00	19 843,00	19 843,00
28181	GENERALES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	109,00	109,00	109,00
28184	MOBILIER	620,00	620,00	620,00
28188	AUTRES	17 384,26	16 537,00	16 537,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap./ Art.(1)	Libelle	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)			
041	RECETTES (2)			

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE: PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES = A + B	2 000,00	2 000,00
16 Emprur	nts et dettes assimilées (A)		
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00	2 000,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'éxecution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 000,00			2 000,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue diensemble.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	37 460,00	37 460,00
Ressources	s propres externes de l'année (a)		
Ressources	s propres internes de l'année (b) (2)	37 460,00	37 460,00
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	351,00	351,00
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL	19 843,00	19 843,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	109,00	109,00
28184	MOBILIER	620,00	620,00
28188	AUTRES	16 537,00	16 537,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Solde d'éxecution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	37 460,00			37 460,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	37 460,00
Solde (V = IV-II)(5)	35 460,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue diensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE
	ELE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

				Manage don took	shoureomonte N-1	
	C 20101000000000000000000000000000000000	Montant maximim		Montant des ren	Montant des remboursements N-1	Encours restant dû à la date
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	du vote du budget
5191 Avances du Trésor						
						Det - Seguin in the second sec
5192 Avances de trésorerie						
[]						A STATE OF THE PROPERTY OF THE
51931 Lianes de trésorerie						
?						THE OWNER THE PROPERTY OF THE
fr 51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) It s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorenie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorenie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

2	A1.2	
A ENERGY A E	THE STATE OF	KEYAK IIION FAK NATUKE DE DE LE
ANNA - VI		ELEMENTS DU BILAN - EIAI DE LA DEIIE -

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A1.2 - REP/	A1.2 - REPARTITION PAK NATUKE DE DELTE (1101S 10443 et 100)	ATURE DE DET	TE (11013 1044	3 51 100)								
					Em	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	es à l'origine	du contrat		-				T
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial Niveau de Tataux (5) actu	ariel	Devise	Périodicité des mboursements (6)	Périodicité des Profil remboursements (6) d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)	ALTERNATION OF PROPERTY OF PERSONS ASSESSED.	新加州的		新四世界等的					77					
[]								A CONTRACTOR	and the second	100				
16.7 Emorunts aunrès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)		SHEET SHEET SHEET		STATUTE STATUTE STATUTE			ALCO CONTRACTOR							
						Authority State of the		TOMOGRAPHICS DE	NO CONTRACTOR				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Samerana
1643 Emprunts en devises (total)										T				
						anticuscount.	SCHOOLSESSED	N. STONESSEE	Balance and Balance	No. of Concession, Name of Street, or other Publisher, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Name of Street, Or other Publisher, Nam				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total)														
						NO. OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.	NETHER CALCULATION	S STREET, STREET, S	optivities (No.	No. of Contract of	Section of the sectio			THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		No. of Street, or other Persons and Street, o												
						SECONO SECONO	STATE		State State				新发展的影響	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								Name of the Park		The second secon				
1						90000000000000000000000000000000000000	DESCRIPTION OF THE PERSON OF T	Nan-Police-Police	100 CONTRACTOR (100 CONTRACTOR	200000000000000000000000000000000000000				Section 2
1678 Autres emprunts et dettes (total)								A STATE OF THE STA						
[]			Strange of Control of the Strange	CONTRACTOR		Percent of the second	859000000000000000000000000000000000000	2662626000	SE PERSONAL SE					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					50301									
1681 Autres emprunts (total)			MULTIPORT SONT THE PROPERTY.			Projecto Classicania								
				THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAME		STANDED STANDS	Carrynandayaya			No.		N. P. S.		
1682 Bons à moyen terme négociables					200									
[7]				O'CONTRACTOR OF STREET		Participation of the Participa	SECTION STORES	(Schoolson)		THE REAL PROPERTY.				
1687 Autres dettes (total)					51					r				
				and the second second second		Share Complete	SECTION SECTIONS	TO THE PROPERTY.	THE STATE OF	SALES CONTRACTOR		AND ADDRESS OF THE PARTY OF		
Total général	見るのでは、これのである。													

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

[,] X pour autres à préciser. (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre,

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	TION PAR NATURE DE DETTE
IV - ANNEXES	-MENTS DIT BIL AN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATU
	ū

(suite)
6449 et 166)
ors 1644
DETTE (h)
JATURE DE DET
N PAR NAT
NOILLI
PEPARTITION
A1.

							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	ice	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget(14)	Capital	Charges d'intérét (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
					Balticalignations							
163 Emprunts obligataires (Total)	September 1997											
					Sea Sulfare Seal Charles	のないのはいできるか						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)					Notice Income and a second							
[]			1		Ball to the second second	Name of the second	STATE OF STA	SERVICE SERVIC				
1643 Emprunts en devises (total)												
<u> </u>					SHEWS OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	S RESIDENCE SERVICES	CONTRACTOR OF STREET					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur liqne de trésorerie (total) (9)												
					SPACES AND CONTRACTOR OF CONTR	S OF STREET, S	STATE OF THE PERSON OF THE PERSON	STATE				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	Antonia lista di Antonia di Anton											
			The state of the s		New South Charles	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				000								
					Name and Personal Property of the Personal Pro	DESCRIPTION OF THE PERSON OF T	TO STATE OF THE PARTY OF THE PA	Separate Sep				
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
1					September of the septem	SCHOOL STATES		A SELECTION OF SEL				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	のなるのであるので				TO STATE OF THE PARTY OF THE PA	White of the second	STORY SECTION SECTIONS	SESSION STREET, STREET				
1681 Autres emprunts (total)												
1			1.		Section of the second	Contraction of the second	STREET, STREET	STATE OF THE PARTY				
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH											
]					STOREST THE STORES	TO ASSESS TO SELECT THE PARTY OF THE PARTY O	医抗结肠 医甲状腺					
1687 Autres dettes (total)					National Control of the Control of t							
<u> </u>					See and the second	Sandy-selection St.	STOREST PROPERTY OF THE PERSON	STATE OF STREET, STREE				
	CANADA SANCE				A STREET OF THE PARTY OF THE PA	The state of the s						

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressontir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (11) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12N après opérations de couverture. (14) Taux après opérations de couverture èventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année. (15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventueis dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

					OLA LINE									2
				IV - ANNEAES	IV - AINNEAES	OTO CAMPOLINITE	LOI IGTS GVG	TIBE OF TAILX						A1.3
		ELEMENTS	ELEMENTS DU BILAN - ETAT C	DE LA DETTE - RE	PAKILION	DES EMPRONTS	2000							
		A13 - REPARTITI	A13 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	PAR STRUCTUR	E DE TAUX (HORS A1)								
mprunts ventiles par structure de taux solon le que leplus detre (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes Taux minimal bonifiées (5)	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	faux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la li date de vote du co budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dù
ange de taux, taux variable simple plafonné (cap)														
encadre (tunnet) (A)														
			SOCIETY STREET, STREET	Security Contraction (Contraction Contraction Contract	THE PASSESSED IN		Selection selection	MARCHISOTOPHIA		Section of the second	Secondarios de la constanta de			
AL (A)				No. of the latest of the lates	Styles and the second	ALTERNATION MEETINGS	BIBBOOKS	diministra particular	grant and and	unstablished by	MANAGEMENT STATES COLOR	March Strate Chick		
rière simple (B)		SCHOOL STATE OF THE STATE OF TH												
											Annual Company of the Period Company			
(9) 14			SANDAR STREET, SANDARD	AND DESCRIPTIONS (SEE	NAME OF TAXABLE PARTY.	Name of the Party	New State (See Section 1)	(Riskoska militaria	-		Access of the Common of the Co	COUNTY OF THE PROPERTY OF	The State of the county and the	acceptantifica
AL (B)	STANDARD COMPANY OF THE PARTY O	SHOCKSHIPS SAME	THE REPORT OF THE PARTY OF THE	AND THE PROPERTY AND ADDRESS.	STATE STATE OF	Garagas American Sa								
ion a conange (c)														
			A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	British Company of the Company	Burger and Asset	NATIONAL PROPERTY OF	Supplies the sale	THE STREET, ST		gestateopheds;	AND RESPONSE AND ADDRESS OF			
TAL (C)	ACTUAL AND DESCRIPTION OF STREET, STRE				SO CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN C	SECULATION OF THE SECULATION	SOUND OF STREET	STATE	ののではないないので	Special Strategies				
ttplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 e (D)														
				The second secon		Control of the Contro	Section 1	NEW TOWNSHIP		ALL RESIDENCE STREET	ACCESSOR SERVICES			
TAL (D)	page of page and common than the co-dense		STATE OF THE STATE				SACTION OF STREET	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO PERSON NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN COLUMN TWO PERSON NAMED IN CO	A CONTRACTOR	When Samuel Samuel	Section of the sectio	ALTERNATION OF THE PARTY OF THE	SECURITY SECTIONS OF THE PARTY AND THE PARTY	Service State Control
itiplicateur jusqu'à 5 (E)	NAME OF TAXABLE PARTY AND ADDRESS OF TAXABLE PARTY.	STATE OF STREET	The second secon	of strangers and										
														I
			Appearance and a second of the	SECTION OF	Again Consoning	SERVICE SERVIC	BERTHAND THE P	THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH		NESCONE DECEMBER	September 1994 September 1995			

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éves

(2) Normal : montant emprunté à l'ongine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du normail couvert et la part non couverte.

Autres types de structures (F) TOTAL (E)

TOTAL (F)

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) indiquer is classification de findice sous-jacent survent la bypalogie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices nifiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 5 : acures malces acus euro / 5 : ecurs d'indices hors zone euro / 6 : acures indices indices.

(5) Taux hors operation de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur foule la durée du contrat (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur foule la durée du contrat.

(7) Coût de sorte : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définité de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(9) indiquer le mireau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le mireau moyen du taux constaté à la date de voire du budget.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Λ	A1.4	
IV - ANNEXES	ELEMENTS PLI PIL AN LETAT DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DELAN - LIAI DE EN DE

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro etécarts d'indices dont l'unest un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits						
contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours						
unique). Taux variable simple piaromie (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits			100			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	Silondal ab %						
	Montant en elinos						
	ואסוומוו כון כחיס						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3;	STINOTON OF 70						
	Montant en eliros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	STITUTE OF 70						
	Montant en euros						
	Nombre de produits	SOUTH BEING SOUTH STATES OF THE SOUTH SOUT	SAN TOTAL SAN THE SAN				
serifying of some court							7
(r) Autres types de su detailes	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

					2	IV - ANNEXES							2
			ELEMENTS	DU BILAN - ET	AT DE LA DE	TTE - DETAIL DI	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	COUVERTURE					A1.5
					TAGBO SEC	1 PETALL DES OBEDATIONS DE COUVERTIRE (1)	FRTHRE (1)						
				A1.5 - DE I AIL	DES OPERA	IONS DE COO	(1)	Instrument de couverture	uverture				
	ш	Emprunt couvert										facility accorded	olloc
												Primes eventuelles	nelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû Date de fin du au 01/01/2017 contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument Date de début du Date de fin du de couverture contrat	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement desintérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
			The second second second	Total September 1	Manual Control of the	NO IN TURN CO. SPECIAL PROPERTY.		STREET, STREET	BORNES CORRES	The second second second			
Faux fixe (total)						CONTROL OF							
										ALTERNATION CONTRACTOR CONTRACTOR			
(Jaux variable simple (total)	1日の日本の日本の日本の日本				Marie Section	Secretary September		X THE STREET					
[] Taux complexe (total) (2)	SCHOOL STREET, SCHOOL STREET, SCHOOL STREET, SCHOOL SCHOOL STREET, SCHOOL STREET, SCHOOL SCHO		Total September 1		NEW PROPERTY.								
	Management Common and a series		STATE STATE STATE OF	新工作品的				MARKET HAVE THE REAL		STATE STATE STATE OF THE STATE			

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert. (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES IV - ANNEXES IV -	

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'instrument de couverture	de couverture				
						Charges et produits constatés depuis	constatés depuis		(0)
Instruments de couverture (Pour		Taux payé	oayé	Taux reçu (7)	n (<u>/</u>) n	l'origine d	l'origine du contrat	Categorie d emprunt (o)	emprant (o)
chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Référence de l'emprunt	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Niveau de taux Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
			The second secon	SUBSTITUTE OF SU	のはのできるのではいるのできるのできる				おおお 大田 一大大田 大田
Tany five (fotal)									
laux lixe (com)									
								STEP SERVICE STATE OF THE SERV	
	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF	STATE OF THE STATE	新世界 10 mm 1						Name of the last o
Taux variable simple (total)									
1								Shell to the sent of the sent	Management of the Control of the Con
[]		POR CONTRACTOR OF THE PROPERTY	のでは、日本の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の	STATE OF THE PARTY	は 日本				SECTION OF SEC
Taux complexe (total) (2)				THE SECTION OF THE SE					
			A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN	The second secon	STATE OF STA				
Total	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

^-	A1.6	
	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMEN I
	ı	

		NA 6 - PEMBOL	A1 6 - REMBOLIRSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	D'UN EMPRUNT	AVEC REFINA	NCEMENT (1)								
and and anada and the second land individed	Année de mobilisation et profil d'amort. de	profil Date du	Organisme préteur Capital restant	Capital restant	Capital	Durée	Périodicité des rembourse	Caractér	Caractéristiques du taux	×	Coût de	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	xercice	ICNE de l'exercice
Emprunts (2) (rour chaque lighte, maque) le numéro de contrat)	l'emp		refinancement ou chef de file	φ	réaménagé residuelle	residuelle	ments (6)	Type de taux	ndex(8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	capital	
	Année Profi	Profil (5)							CONTRACTOR OF THE PERSON OF TH						
Total des dépenses au c/ 166	ののできるというできる。														
Refinancement de dette (3)															
[]						proteographical states	NAME OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.	SE SESSION SE	N. S.						
Total des recettes au c/ 166															
Refinancement de dette (4)		AND THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA						70	No. of Concession, Name of Street, or other Persons, Name of Street, or ot	STATE OF THE PARTY					
-															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté,

(3) II s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait fobjet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine X pour autres à préciser. (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre,

(7) Type de taux d'intérèt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

≥ 2			Annual out of the state of	(s'il y a lieu)			- C
				annue -		de	_
						lcNE de	_
					Capital restant	dû au	01/01/2017
			tissement et	remboursemen (6)			Contrat
			Profil d'amortissement et	périodicité de remboursement (6)			
	Z HEE						tuta o
	URS DE L'AI			Nominal			
XES	NTS RENEGOCIES AU CO	RS DE L'ANNEE N (1)				Contrat renégocié	
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	ATS BENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)		Taux (2)		Contrat initial	
	:LEMENTS DU BILAN - ET	A STAINERINTS R		Durée résiduelle en			
	В						Organisme prêteur
						400	renégociation
						Date de	souscription
							N° du contrat d'emprunt

Capital

Intérêts

Contrat renégocié

Contrat initial

Contrat (5)

Contrat initial

Index (4) Taux act.

Type de taux (3)

Type de Index (4) Taux act. taux (3)

Contrat renégocié

Contrat

Date de renégociation

Date de souscription du contrat initial

N° du contrat d'emprunt

Parameter Street Sevential (Alberta	ercice N.
	runts renégociés au cours de l'exe
Total	(1) Inscrire les emp

(3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois). (5) Nominal à la date de renégociation.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un a Voir rapport n°16-4 : Modification de la nomenclature des biens meubles qui peuvent être imp d'investissement	n : utés en section	14/01/2016 Rapport n° 16-04
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Bâtiments : Agencement Bâtiments Construction Bâtiments Mobilier / Matériel Bureau : Mobilier Matériel de bureau Mat. Électrique / Electronique Matériels Incendie et Secours : Matériel santé Matériel Incendie et secours Cellule Amovible Spécialisée Matériel informatique : Périphériques Info- Poste de travail Info- Système centraux Matériels divers : Mat Classiques Mat Electrique / Electronique Mat Spécifiques Mat Transmissions Véhicules Incendie et Secours : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE GCA, SEMI REMORQUE MRP Autres Vehicule /Secours VRM VSAB	15 ans 30 ans 15 ans 10 ans 5 ans 10 ans 15 ans 5 ans 5 ans 5 ans 5 ans 5 ans 20 ans 15 ans 17 ans 20 ans 10 ans 6 ans 8 ans	[™] 18 Fevrier 1998 Rapport n°98-08
Feux c	Véhicules Divers : Voitures Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR EPA, EPSA, EPC Ille Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >= 3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA ules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE) VL , VTP	17 ans 20 ans 20 ans 20 ans 12 ans	23 juin 2016 [—] Rapport n°16-32
<u>P</u>	Logiciels: logiciels d'application et progiciels Logiciels bureautiques rojet de refonte du systéme opérationnel et evolution des reseaux radioélectriques et de communication opérationnelles (SIOP)	8 ans 3 ans 15 ans	11 juin 2010 Rapport n°10-13 —— 14 octobre 2010 Rapport n°10-45

	SHXHNNA - VI	FS				2
CONSTITUTES AU 01/01/2017 ET PROVISIONS NOUVELLES	TILL ALLER	JEES AU 01/01	/2017 ET PROVISIO	NS NOUVELL	ES	A3
ELEMENIS DO BILAN - ELAI DESTINONS						
	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions	Montant des reprises	SOLDE
Nature et objet de la provision	∢	constitution de la provision	ω	C = A + B	Q	E = C-D
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
=						
Provisions pour grosses réparations						
Autres provisions pour risques						
		No lin Proposition of the Control of				
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
I						
- des stocks						
1						
		Secretary of the second				

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

TOTAL

des comptes financiers

des comptes de tiers

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

ΛΙ	A4	Solde (1)		
		Montant de la dépense Montant amorti au Montant de la dotation transférée au compte titre des exercices aux amortissements de 481 précédents l'exercice (c/6812) (II)		
		Montant amorti au titre des exercices précédents (II)		
	TRANSFEREES	Montant de la dépense transférée au compte 481 (l)		
IV - ANNEXES	- ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	Date de la délibération		
N - A	BILAN - ETAT	Durée de l'étalement (en mois)		
	ELEMENTS DU BILAN	Nature de la dépense transférée	TOTAL	[]
		Exercice		

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Solde (1)		
Montant de la dépense transférée au compte titre des exercices aux amortissements de précédents (II) (II)		
Montant amorti au titre des exercices précédents (II)		
Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)		
Date de la délibération		
Durée de l'étalement (en mois)		
Nature de la dépense transférée	TOTAL	[]
Exercice		

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

2	A5
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

No coordion .	[]Intitulé de l'opération :	tion :	Date de d	Date de délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
L···. (*) 1040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTE (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total = restes à réaliser N-1 + nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	D1

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			
	[]				
		FONCTIONNEMENT			
	[]				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

2	B2				Total (1)					
					Cumul restant					
	(MOBILIER)		ant à courir		N 4+					
	NOBILIER ET IN		Montant des redevances restant à courir		N+3					
	T A COURIR (N		Montant d	n amount	N+2					
(ES	-BAIL RESTAN				N+1					
IV - ANNEXES	ENCACEMENTS HORS BII AN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)				Montant de la redevance de l'exercice					
	DES CONTR				Durée du contrat (en mois)					
	BII AN-FTAT				Désignation du crédit bailleur					
	NTO HOB	NO I O I NI			Exercice d'origine du contrat				TOTAL	100
	AME ON OND	ENGAGEM			Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Crédite-baile mobiliers	[]	Crédits-bails immobiliers		

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

B3			Somme nette des parts invest. (2)				
			Somme des parts invest. (1)				
			Date de fin du contrat de PPP				
EVICE OF	1		durée du contrat de PPP (en mois)				
I G I G FAIGHT	ENAKIAI PUBL		Montant de la rémunération du cocontractant				
NEXES	ONTRATS DE PAR		Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)				
IV - AN	BILAN - ETAT DES C		Nature des prestations prévues par le contrat de ppp				
	SEMENTS HORS		Organismes cocontractants				
	ENGA		Année de signature du contrat de PPP				
			Libellé du contrat				
		S DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE Année de Organismes signature du contract de PPP contrat de PPP contract de PPP contra	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE Année de Organismes signature du contrat de PPP contra	Année de Contractants de PPP contractants de PPP contract de P	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE Année de Organismes par le contrat de PPP invest. (1)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement. (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/2017.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4
ENGAGEMENTS HORS BLANT ETAT DES ENGAGEMENTS DE MESTE DE LA CONTRACTOR DE L	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventio	ns à verser en annuités						
	[]						
8018 Autres en	gagements donnés						
Au profit d'organ	nismes publics						
	[]	The same of the sa					-
Au profit d'organ	nismes privés						
	[]					-	
		TOTAL					

N/ ANNICYES	IV
 IV - ANNEXES	B5
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/2017	Annuité à recevoi au cours de l'exercice
8026 Redevanc	e de crédit-bail restant à recevoir (crédi	t-bail immobilier)					
0020 Redevano	[]						
8027 Subvention	ons à recevoir par annuités (annuités re	stant à recevoir)					
	[]						
	gagements reçus ceux reçus des entreprises						
	[]						
Engagements re	eçus des entreprises						
	[]						
		TOTAL					



		 and the last		200
Ν	B6			Restes à
			<u>.</u>	,
			Montant des CP	Crédits de paiement
	PROGRAMME			Crédits de paiement antérieurs
KES	HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME			
IV - ANNEXES	N - AUTO		0	
- \(\)	HORS BILAN		Montant des AP	
	FNGAGEMENTS H			
	H			

		Montant des AP			Montant des CP	GP.	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au- delà de N+1)
_							
TOTAL							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis



⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

2	B7		Restes à financer financer de (exercices aulexercice N+1) delà de N+1)			
		Montant des CP	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)			
	NGAGEMENT		Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)			
FXES	TORISATIONS D'E		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	Montant des AE	Révision de l'exercice N				
	ENGAGEMENTS		Pour mémoire AE votée y compris ajustement			
			N° ou intítulé de l'AE]	-V-C-

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis



⁽²⁾ II s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV – ANNEXES	IV
BUDGET CANTINE	- 04
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2017	Ci

		EM	PLOIS BUDGETAIRES	(3)	EFFECTIFS POUR	EN ETPT (4)	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	ALADON CO. SERVER	SECULIAR SECULIAR	PARTY STATE OF	and the second		gustaren bara	福和加州
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							25 11 10 10 10 10 10 10
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	TOTAL PLANTS	Atomic cross out			NOT SECURE	denous Rooms	
Administrateur territorial hors classe	A						
Administrateur territorial	Α						
Directeur territorial	Α						
Attaché principal	Α						
Attaché	Α						
Rédacteur principal de 1ère classe	В						
Rédacteur principal de 2ème classe	В				-		
Rédacteur	В						
Adjoint administratif principal de 1ère classe	С						
Adjoint administratif principal de 2ème classe	С						
Adjoint administratif de 1ère classe	С						
Adjoint administratif de 2ème classe	С						
FILIERE TECHNIQUE (c)	ESTABLISHED TO	E MODEL STANDARD	SALUE MANUELLE	BREAT PROPERTY.	Residence of the		THE STATE OF
Ingénieur en chef de classe normale	A						
Ingénieur principal	A						
	A						
Ingénieur Technicien principal de 1ère classe	В						
Technicien principal de 1ène classe	В						
	В						
Technicien	C						
Agent de maîtrise principal	C						
Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 1êre classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique principal de 1êre classe Adjoint technique principal de 2ême classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal de Zerne classe Adjoint technique de 1ère classe	C	1		1	1		1
	C	5		5	4,2		4,2
Adjoint technique de 2ême classe FILIERE SOCIALE (d)	Construction and the second				计划的图形图	第168年 108日	STREET, STREET
FILIERE SOCIALE (U)	OPCESSIVE POSICIONALIZATION CONTRACTOR CONTR					Name and Address of the Owner, where	200 A ST
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	SERVICE SERVICE	是我是我们是我		A STATE OF STATE			
	a Calabatan and Calabatan	HE RECEIVED THE HEAD	1 Marie 200 Consultation			i Karana ana	No.
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)			SI CHARGOTT CONTRACTOR CONTRACTOR	- SARAT SARA			See and the second
FILIERE SPORTIVE (g)	i Meneralia				B ENGLISHED	2 108 2 23 23 24 25	SHAGUSAN
[]			and the second second second	to Shift Asia (Sa) Lines	a distantiana	S TRANSPORTED IN	- 07 (Sales 194)
FILIERE CULTURELLE (h)			V STORESIA	a entrancement	ASSESSED SERVICES		- WANTED TO SHE
[]	or the second state of the	ST 200 TOODS VOLUME	n restativities is a se	S TRIPLE TELESCOPIO	S DESIGNATION OF		國際政學學
FILIERE ANIMATION (i)	NAME OF THE OWNER, THE	St. Section of the se	Not picture to the	and the state of the second like the	4	1	
[]	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF	ed Sharanah Salahah	E MARKET MARKET	A MINISTER OF THE			PARTY MAN
FILIERE POLICE (j)	M CONTRACTOR OF THE STREET	THE CONTROL OF THE CO	IN A STATE OF THE PARTY OF THE		- 4	0 000000	
[] EMPLOIS NON CITES (k) (5)	S TORRESON SERVICE		TO A CALL THE	A MINISTER	· 1886年197日	94 39066 198	
EMPLOIS NOW CITES (K) (9)	and the second second second				0.00	90 00	0.5
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9		9	8,2	4 4 4 5 4 8	8,2

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR. INTB9500102C du 23 mars 1995. (2) Catégories: A, B ou C.

⁽²⁾ Catégories: A, B ou C
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complets sont comptabilisés à hauteur de quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:
ETPT = Effects physiques quotité de temps de travail période d'activité dans l'année
Exemple: un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moité de l'année (ex. CDD de six mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8°6/12)
(5) Par exemple: emplois dont les missons ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 etc.

	5		Nature du contrat (5)	(a) anilian an ainigh	を 10 mm () を 10
		CONIKAL	Nature du contrat (5)	Fondement du contrat (4)	のは、日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2017	DEMINERATION (3)	VEHICIACION (C)	Indice	September of the Control of the Cont
IV – ANNEXES	NFORMATIONS - ETAT D	to district of the second	TEGORIES (1) SECTEUR (2)		
	AUTRES ELEMENTS D'IN		CATEGORIES (1) SECTEDIA (2)	AGENTS NON III OLAIRES EN PONCITOR NO CITOTES	

2

					100	CONTRAT
	(2) SECTEIR (2)	CECTEIIR (2)	REM	REMUNERATION (3)		
TOTAL TITLE AIDED ON FONCTION ALL 01/01/2016	CALEGORIES	2501501(2)			(A) double of the company (A)	Nature du contrat (5)
AGENIS NON III OLAINES ENT ONO IIO IN THE			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	(-)
				The control of the same and the control of the same and t	のできるというというできるというできるというというというというというというというというというというというというというと	
	Special designation of the second second second	CALACTOC SOCIAL PROPERTY.	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		SALITATION OF THE PROPERTY OF	White of the control
A contracting at in emploi permanent (6)	TO SOME STATE OF THE PROPERTY	Charles and Company of the Company o	Medical Commission of the Comm			
Agents occupant						
					Control of the Contro	A CONTRACTOR STANDARD OF STANDARD STANDARD OF STANDARD ST
		and the second s	No. of Concession, National Science of Concession, National Sc	CHARLE STORY OF THE PROPERTY O		SECTION OF THE SECTION OF THE PROPERTY OF THE
		Alternative enthylastras	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	CHITAL STRUCTURE		
Agents occupant un emploi non permana						
			The second secon		Other man between the control of the	NAMES OF TAXABLE STATES OF TAX
		Constitution of the Constitution of	THE SECOND SECON		の大力なはいいからのではないないできないというという	
TOTAL CENERAL			A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	ACCRESA DE CRICO DE LA PRIME CONTROL DE CONTROL DE PROPERTIDO DE PROPERTIDO DE CONTROL DE PROPERTIDO		
IOIAL SEINE						

(1) CATEGORIES: A, B et C. (2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH; Technique

URB: Urbanisme

S: Social

MT: Médico-technique MS: Médico-social

SP: Sportif

CULT: Culturel

ANIM: Animation

SPP: Sapeur-Pompier Professionnel

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle). OTR: Missions non rattachables à une filière

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a"; article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-1; remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...). 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-2: vacances temporaire d'un emploi.

3-3-1"; absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2"; absence de cadre d'emplois de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3": emplois de secrétaire de marie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3.3.4": emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupemnts composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuit,

3-3-5°; emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupermits de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en maière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4; article 21 de la loi n°2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38; article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47; article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1; collaborateurs de groupes d'élus,

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des atticles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n084-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n^2012-347. contrar a curee interenmine pris sur le tonaement de rancie 21 de la toi n'2012-397.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non tituleires incordé sur le rendement des a titules 3,110 et 110-1.

	28076 F	7
2	C5	
IV - ANNEXES	TINANCIER DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	AUTRES ELEMENTS D'INFORMALIONS - LISTE DES CIONATIONS - LISTE DES CIONATIONE L' 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

			Nature iuridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme		
Délégation de service public (3)				
Delegation de 3ci nos partir (-)				
1				
Citato of the second second				
Detention d'une part du capital				
[]				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- [::]		emainemail of tothers,		
رام من المرام ا	de 50% du produit figurant au c	sompte de resultat de l'Olganisino		
Subventions superioring a constant and a constant a				
- [::]				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée. \ldots).

W. ANNEVES	IV
IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ELECTE DES	

	200 200 B D	Mode de participation	Montant du financement
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
[]			
Autres organismes de regroupement			
[]			



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[]					



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS	C3.3
UN BUDGET ANNEXE	00.0

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[]						



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	C3.4
TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	00.4

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[]				

